EN 2024,

LE TRI DE VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES DEVIENT OBLIGATOIRE !

CAP AZUR
CÔTE - ALPES PROVENCE
Pôle Métropolitain

VOUS POSSÉDEZ UN JARDIN ?

RÉCUPÉREZ GRATUITEMENT VOTRE COMPOSTEUR :

Conception : Pays de Grasse - Cécile Flum - Adobe stock - Novembre 2023.

SUD LABS
REGION SUD

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Pays de Grasse
communauté d'agglomération

> LUNDI 22 JANVIER 2024

DE 9H00 À 16H00

SAINT-AUBAN

FRANCE SERVICES /
ESPACE NUMÉRIQUE CITOYEN
DES MONTS D'AZUR
344, AVENUE DES HÔTELS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

INFO

0 800 506 586
appel gratuit depuis un poste fixe

ambassadeurdutri@paysdegrasse.fr